



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise en œuvre du Programme de Développement d'Urgence du G5 SAHEL (PDU) : acteurs et partenaires s'accordent pour relever le défi de l'urgence

Ouagadougou, le 26 avril 2019 : La capitale du Burkina Faso, pays assurant la présidence en exercice du G5 Sahel, a abrité ce vendredi un atelier conjoint G5 Sahel-Alliance Sahel sur la mise en œuvre du Programme de Développement d'Urgence (PDU) du G5 Sahel, le plan d'action à très court terme décidé par les Chefs d'État en juillet 2018 afin d'apporter une réponse plus immédiate aux problèmes les plus urgents en matière de lutte contre la pauvreté et de développement, spécialement en vue de la stabilisation des espaces frontaliers les plus vulnérables.

Conformément à la vision déclinée par SEM Roch Marc Christian Kaboré, Président du Faso, Président en exercice du G5 Sahel dans sa feuille de route, le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement, Président du Conseil des ministres du G5 Sahel, M. Lassané Kaboré, a pris l'initiative d'organiser cet atelier afin de réunir les différentes parties prenantes dans l'exécution du PDU pour procéder à son évaluation et déterminer la marche à suivre en vue de sa pleine matérialisation à brève échéance.

L'atelier, organisé avec l'appui de la GIZ, a permis à la cinquantaine de participants membres du Secrétariat permanent du G5 Sahel, des Comités nationaux de coordination des actions du G5 Sahel, des ministères sectoriels concernés, de l'Alliance Sahel, en présence de représentants de la Chaire Sahel et de l'UEMOA, de faire un bilan exhaustif de la mise en œuvre des projets du PDU dans chacun des pays membres du G5 Sahel et d'évaluer le dispositif de suivi et de communication autour de ce plan d'urgence.

Les principaux intervenants ont reconnu la pertinence de l'organisation de l'atelier et salué l'engagement des acteurs et des partenaires à conjuguer leurs efforts pour accélérer l'exécution des projets de développement inscrits dans le PDU au profit des populations vulnérables vivant dans la zone sahélienne.

Les travaux de l'atelier qui se sont déroulés sous forme de communications suivies d'échanges ont permis de faire un rappel des acquis de la Conférence des partenaires et bailleurs de fonds du G5 Sahel tenue le 6 décembre 2018 à Nouakchott, en terme de promesses de financement de son Programme d'investissements prioritaires (PIP) d'un montant de **2.4 milliards d'euros** sur un besoin de financement initial estimé à 1.7 milliards d'euros. Sur ce montant annoncé, la part des membres de l'Alliance Sahel (AS) se chiffre globalement à **1.3 milliard d'euros** dont **266 millions d'euros** sont destinés au financement du Programme de développement d'urgence (PDU), axé sur trois secteurs prioritaires : **i) l'accès à l'eau, ii) le renforcement de la résilience et iii) l'appui à la cohésion sociale.**



Du bilan fait par les équipes du G5 Sahel ainsi que de l'Alliance Sahel sur la mise en œuvre du PDU, il est ressorti des motifs réels de satisfaction, considérant notamment les projets déjà entamés dont ceux reliés à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement en Mauritanie (région des Hodhs) et au Niger (régions de Tahoua et Tillabéri), ou encore le projet dit des « trois frontières » (Mali-Burkina-Niger) dans le domaine agropastoral. Mentionnons aussi qu'au Tchad, la mobilisation est forte pour apporter rapidement une réponse adaptée à la situation préoccupante dans la région du Kanem en terme d'accès à l'eau, grâce notamment au soutien de l'Union européenne. De plus, les composantes « résilience et cohésion sociale » du PDU seront au cœur des projets prochainement à exécuter dans cette partie du Tchad particulièrement.

Il a aussi été rappelé la nécessité, face aux difficultés rencontrées, d'établir une plus forte synergie entre les structures du G5 Sahel et les composantes de l'Alliance Sahel afin d'impulser une dynamique favorable à la réalisation accélérée de ces projets de développement placés sous le sceau de l'urgence.

Dans cette perspective, les participants à l'issue des échanges ont convenu de ce qui suit :

- La nécessité de procéder désormais à une revue mensuelle, pays par pays, projet par projet. Cette exigence de suivi précis et régulier des projets du PDU devra mobiliser au niveau national les ministères sectoriels concernés, les partenaires impliqués ainsi que les points focaux. Afin de faciliter ce travail, un canevas sera rapidement établi et communiqué à tous les acteurs impliqués dans ce dispositif de suivi. Sur cette base, un rapport mensuel sera présenté à la Présidence du Conseil des Ministres du G5 Sahel, au Secrétariat Permanent, aux points focaux nationaux et à l'Unité de Coordination de l'Alliance Sahel ;
- À la suite de l'analyse des rapports mensuels, les correctifs nécessaires seront apportés suivant les consignes du PCM. Dans le même temps, toutes les avancées significatives seront valorisées en terme de communication pertinente ;
- Au besoin, une rencontre similaire à l'atelier de ce jour sera organisée sur convocation du PCM.

En conclusion de cet atelier, les participants ont pris l'engagement de respecter l'agenda convenu, tous conscients de l'urgence de la situation et de l'exigence de résultats susceptibles de redonner confiance et espoir aux populations de l'espace G5 Sahel.

Pour des informations complémentaires :

Jean-Sébastien Josset

Email : Jossetjs.ext@afd.fr

Abdoul Salam DIAGANA

Email : asdiagana@g5sahel.org